

Édito :

La crise sanitaire liée à la COVID aurait pu être un choc salutaire pour notre système de santé dont il a traduit le délabrement que notre Coordination dénonce depuis longtemps. Hélas ! Après un Ségur de la santé raté, c'est par voie d'ordonnances, au mépris de la démocratie, que le gouvernement continue d'agir. L'ordonnance «relative aux groupements hospitaliers de territoire et à la médicalisation des décisions à l'hôpital» avait reçu un avis négatif unanime de l'ensemble des représentations des praticiens lors du Conseil Supérieur des Personnels Médicaux. Elle renforce les GHT, conserve les pôles, continue à se passer de l'expertise des personnels de santé et renie la démocratie : elle a été promulguée le 17 mars.

Et les annonces de fermetures de services, de lits, de nouvelles constructions conditionnées à des réductions du nombre de lits et de personnels continuent ! Et quand le ministre de la santé annonce que les 300 suppressions d'emploi au CHU de Nancy sont annulées, il oublie de dire qu'il y en a déjà eu 275 !

La Coordination Nationale, sur la base d'un fichier tenu depuis sa création et avec l'aide d'amis, vient de mettre en ligne une [ébauche de carte](#) des fermetures de lits, services, privatisations ... mais aussi des victoires remportées. N'hésitez pas à nous permettre de la compléter, de corriger d'éventuelles erreurs en adressant un mail à cda12550@coordination-defense-sante.org.

Michèle Leflon

Sommaire :

- **L'écho des comités : page 2 à 4**
- **Autres infos locales : page 5**
- **Dossiers :**
 - **Vaccins : page 6**
 - **Sage-femmes : page 6**
 - **Psychiatrie : page 6**
 - **Réanimation : page 7**
- **Culture et santé : page 7**

L'écho des comités :

FEURS - 42

Mobilisation sur le nouveau projet d'établissement

A la veille du prochain Conseil de Surveillance prévu le 31 mars, qui devrait présenter le Nouveau Projet d'Établissement et rendre compte de l'enquête demandée par le CHF pour définir le Territoire du Forez, le Comité de Défense et de Soutien du CHF et le Collectif d'Usagers pour la Défense du Service Public Hospitalier continuent leur mobilisation, notamment en interpellant les élus du territoire du Forez.

[L'article](#)

DOLE - 39

Compte-rendu de la rencontre du comité avec Monsieur FOUCARD, Directeur du Centre Hospitalier Spécialisé de St-Ylie

On notera la volonté de l'ARS de développer la psychiatrie privée à Lons Le Saunier

[Le compte rendu](#)

Mobilisation le 16 mars

Mardi 16 Mars, les infirmières du bloc opératoire de l'hôpital Pasteur et de divers hôpitaux de la région étaient à l'ARS de Dijon dans le cadre de la journée de mobilisation du collectif Inter-blocs et de la CGT pour exiger du personnel supplémentaire pour garantir la qualité et la sécurité des interventions, des formations et la reconnaissance salariale du métier. Reçues par le directeur adjoint de l'Agence Régionale de Santé, les grévistes se sont donnés rendez vous au même endroit, dans un mois si rien ne change. Elles ont laissé leurs tenues professionnelles sur place en souvenir du passage du personnel des blocs de Bourgogne Franche Comté.

[L'info flash du comité de Dole](#)

 **Info-flash** N°17 - 22 Mars 2021
Comité de défense des hôpitaux publics de Dole

Invitation

Visio conférence
mercredi 31 mars de 20h à 22h30

La prise en charge de la prévention, des soins et de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécurité Sociale, un besoin impérieux !

Avec la participation de
Pierre Yves Chanu - CGT
Marylène Cahouet - FSU
Francis Bataiy - Alternative mutualiste
[inscription sur coo.com](mailto:inscription@coo.com)

Pour participer à cette conférence, envoyez un mail à l'adresse de la coordination nationale (adresse ci-dessus) en précisant le nom du comité de Dole

LES INFIRMIERES A L'ARS



Mardi 16 Mars, les infirmières du bloc opératoire de l'hôpital Pasteur et de divers hôpitaux de la région étaient à l'ARS de Dijon dans le cadre de la journée de mobilisation du collectif Inter-blocs et de la CGT pour exiger du personnel supplémentaire pour garantir la qualité et la sécurité des interventions, des formations et la reconnaissance salariale du métier. Reçues par le directeur adjoint de l'Agence Régionale de Santé, les grévistes se sont donnés rendez vous au même endroit, dans un mois si rien ne change. Elles ont laissé leurs tenues professionnelles sur place en souvenir du passage du personnel des blocs de Bourgogne Franche Comté.

Hôpital : manque de lits et d'effectifs, la Cour des comptes appelle à augmenter les capacités d'hospitalisation et de réanimation

La Cour des comptes a publié jeudi dernier son rapport annuel 2021 consacré pour une large part à la gestion de la crise sanitaire. Elle critique les politiques de santé de ces dernières années qui n'ont pas, d'après elle, suffisamment investi en lits et en personnels dans ces services. D'où un manque de lits chronique, que cette crise aggrave met d'autant plus en lumière.

Au 1er janvier 2020, il y avait 5 080 lits de réanimation en France. En déprogrammation massivement, on a pu doubler cette capacité ou 15 000 mois à quel prix ! La Cour des comptes pointe le fait que le nombre de lits au départ n'était pas suffisant.

Reconnaitre les compétences infirmières

La Cour déplore des inégalités territoriales et surtout des difficultés de recrutement : pas assez de médecins, des effectifs infirmiers marqués par un turn-over très élevé, des conditions de travail éprouvantes, un manque de reconnaissance. Les effectifs sont calculés au plus juste résultat, dès qu'il y a surchauffe, on n'a pas de volant de sécurité. C'est une gestion à flux tendu qui s'explique notamment par le modèle de financement de l'hôpital : les charges augmentent, et les tarifs diminuent. Ouvrir un lit supplémentaire, c'est creuser le déficit. Tout ça est donc à revoir, estime la Cour qui appelle aussi à une meilleure reconnaissance des compétences infirmières, ainsi qu'à une réévaluation du nombre de lits nécessaires pour tenir compte du vieillissement de la population. (extraits d'un article de France Inter)

CE QUE JE PEUX FAIRE CETTE SEMAINE : - m'inscrire à la visio-conférence de la coordination nationale - régler ma cotation au comité (7 € min) - Envoyer ce flash à mes aml.e.s. **A la semaine prochaine !**

VIRE - 14

La santé a un coût, essayons la maladie!

Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) qui regroupe les hôpitaux de Flers, La Ferté Macé et Vire est endetté, comme la plupart des hôpitaux de France y compris les CHU.

Affolement général ! Pour des politiques voulant réduire la place de la santé publique, il y a plusieurs façons d'endetter les hôpitaux, la plus efficace étant le manque de moyens accordés.

[Le communiqué](#)

SARLAT - 24

Plus jamais ça !

La pandémie de la Covid 19 semble devenir hors de contrôle en cette fin de mars 2021. Ce n'est pas faute des nombreux avertissements lancés par les projections calculées par les modélisateurs depuis le début de janvier 2021 (cf. Le Monde du 5 janvier). Pourquoi ces alertes ont-elles été ignorées? Dans le même temps, le gouvernement Castex a poursuivi son irresponsable politique de fermetures de lits, de services (par exemple au CHU de Tours, fermeture de 360 lits; en région parisienne fusion des 3 établissements hospitaliers de Juvisy, Longjumeau, Orsay, soit 600 lits d'hospitalisation en moins; 151 lits fermés au CH psychiatrique du Vinatier dans le Rhône...)

[Le tract du 25/03/2021](#)

TOURS - 37

Le collectif santé 37 dans les luttes



Dans le social et le médicosocial appel pour une journée d'action et de grève le 8 avril en lien avec la journée nationale intersyndicale : [Le tract unitaire pour le 8 avril 2021](#)

Retour sur la mobilisation du 15 mars : <https://collectifsante37.blogspot.com/2021/03/la-mobilisation-du-15-mars-dans-le.html>

En psychiatrie aussi la colère monte devant des conditions de travail et d'accueil insoutenables par manque de personnel et de lits : <https://collectifsante37.blogspot.com/2021/03/la-psychiatrie-en-ebullition-au-chru-de.html>

La conférence débat de Vesoul sur les déserts médicaux est interdite par la Préfecture.

Le communiqué explicatif et rageur du CV70 et de l'ACCDM

SCANDALE !

Nous apprenons ce jeudi soir, par courriel reçu à 18h17, la décision de Madame la Préfète d'interdire la conférence-débat que nous avons prévu d'organiser ce samedi 27 mars 2021 de 14h à 17h à l'amphithéâtre Espace70 à Vesoul.

Et pourtant, et ce dans le cadre du respect des consignes sanitaires strictes fixées par le Département, propriétaire de ce lieu d'échanges et de partages de connaissances, nous avons mis un accent particulier pour garantir la sécurité des participants, par exemple une place sur trois étant occupée.

[Le communiqué](#)

Autres infos locales :

Paris - 75

Hôpital Bichat

Vagues de démission au sein du personnel

[L'article de France bleu](#)

Un comité de défense se met en place pour le maintien et la rénovation des hôpitaux Beaujon et Bichat et appelle à un rassemblement le jeudi 1^{er} avril à 9 h à l'hôpital Bichat

[Le communiqué](#)

Dossier :

VACCINS

« Défi du vaccin, défi du capital »

La revue Economie et Politique consacre le dossier de son numéro de janvier/février 2021 aux questions de santé et en particulier de vaccins

[Le numéro en ligne](#)

Le SNPHARE demande à l'État d'utiliser la « licence d'office »
...et une véritable politique industrielle pharmaceutique nationale

[Le communiqué](#)

Le 5 mars 2021, Convergences des services publics organisait une visio conférence sur la question du pôle public du médicament

[L'enregistrement de cette initiative est en ligne](#)

SAGES FEMMES

Arrêté autorisant un protocole de coopération permettant aux infirmier.e.s de réaliser des frottis dans les centres de santé.

[Le communiqué de l'organisation nationale syndicale des sages-femmes](#)

PSYCHIATRIE

Avis du CESE : améliorer le parcours de soin en psychiatrie

Le Conseil Économique Social et Environnemental a rendu un avis le 24 mars 2021 préconisant un certain nombre de mesures pour améliorer le parcours de soin en psychiatrie. Les difficultés d'accès aux soins sont mises en évidence : « *L'accès à l'offre sectorisée est en pratique extrêmement difficile. Les délais pour obtenir un premier rendez-vous en psychiatrie publique sont décourageants. L'offre ambulatoire libérale (médecins généralistes, psychiatres et psychologues) est inégalement répartie et pas toujours accessible financièrement.* »

Les préconisations du CESE sont organisées en trois axes :

- agir sur la connaissance et la représentation de la maladie mentale, indiquant par exemple qu' *aucune personne ne doit figurer dans un fichier de police ou du renseignement du seul fait qu'elle est, a été, ou serait atteinte de troubles psychiatriques* »
- Favoriser une entrée plus précoce dans le soins, demandant, entre autre un plan d'urgence pour la psychiatrie avec un financement à hauteur des besoins
- Assurer la synergie entre les soins et l'accompagnement

[La note de synthèse](#)

[Le rapport du CESE](#)

RÉANIMATION

Rapport de la Cour des Comptes

Covid oblige, la Cour des Comptes s'est penchée dans son rapport 2020 sur l'activité des services de réanimation et soins critiques : la conclusion appelant à une réforme mérite d'être citée entièrement : « Cette réforme (...) devrait avoir pour objectif principal de neutraliser l'impact des modalités de financement sur la décision d'installer de nouveaux lits de réanimation. En effet, cette activité, qui a pour particularité de n'avoir aucune alternative possible dans le système de soins, doit voir ses capacités évoluer au regard des seuls besoins épidémiologiques et de la file active de patients en demande de soins. »

[Le rapport de la Cour des Comptes](#)

Culture et santé :

Clip présenté par le Collectif Inter Hôpitaux de Rennes en collaboration avec le syndicat CGT du CHU de Nice, en featuring avec Alee et Corinne Masiero.

[Le clip](#)

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>



COORDINATION NATIONALE
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Afrique en avril 2004)
Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**
Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146
Site : <http://coordination-defense-sante.org/>
Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org
Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr
Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93
Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr
Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02